

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 26 juin 2024

**COMPTE DE GESTION
2023 - BUDGET
ASSAINISSEMENT**

Convocation du : 19 juin 2024

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

N° CC_2024_0057

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Maryline BOUCHÉ, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Anny MARTIN, Jean-Paul BOSLAND, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Stéphane PASSAQUAY, Denis MAIRE, Jean-Luc SOULAT, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Alain LETESSIER, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Michel BOUCHER par Pascal SAUGE, Robert BURGNIARD par Mylène SAILLET RAPHOZ, Bernard BOCCARD par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Claude ANTHONIOZ, Jean-Michel VOUILLOT par Anny MARTIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Maurice LAPERROUSAZ par Marie-Jeanne MILLERET, Julien BEAUCHOT par Sophie VILLARI

Excusés :

François LIERMIER, Christian AEBISCHER, Ines AYEB, Kévin CHALEILDOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Pascale MAYCA, Amine MEHDI, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Daniel DE CHIARA

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER le Compte de Gestion du budget Assainissement, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



Annemasse **Agglo**
Annemasse - Les Voisins Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

le 11/03/2024

RESULTAT 2023

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

LIBELLE	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes 2023	13 924 892,81	10 481 565,46	24 406 458,27
Dépenses 2023	12 280 880,05	10 583 730,57	22 864 610,62
RESULTAT 2023	1 644 012,76	-102 165,11	1 541 847,65
Situation initiale	7 004 343,57	-1 973 656,73	5 030 686,84
SITUATION FINALE	8 648 356,33	-2 075 821,84	6 572 534,49
Reports de dépenses		6 601 694,22	6 601 694,22
Reports de recettes		4 274 142,60	4 274 142,60
TOTAL		-4 403 373,46	4 244 982,87

Annemasse, le 12/3/24

La Trésorière Principale d'Annemasse

Le Président
G. DOUBLET

Mme Marie-Laure SARRAZIN RAMAYE
Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques

Direction Départementale des Finances Publiques
SGC d'Annemasse
3 rue Marie Curie
CS 80529
74107 ANNEMASSE



Résultats budgétaires de l'exercice

25200 - ASST-ANNEMASSE AGGLO

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	22 297 878,61	20 021 733,11	42 319 611,72
Titres de recette émis (b)	10 692 964,90	15 368 940,36	26 061 905,26
Réductions de titres (c)	211 399,44	1 444 047,55	1 655 446,99
Recettes nettes (d = b - c)	10 481 565,46	13 924 892,81	24 406 458,27
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 297 878,61	20 021 733,11	42 319 611,72
Mandats émis (f)	10 587 310,57	13 178 587,91	23 765 898,48
Annulations de mandats (g)	3 580,00	897 707,86	901 287,86
Depenses nettes (h = f - g)	10 583 730,57	12 280 880,05	22 864 610,62
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 644 012,76	1 541 847,65
(h - d) Déficit	102 165,11		